



Correspondant : Mr DE KEYZER Michel

74 rue de la Gare 95270 VIARMES

☎ - 01 30 35 31 78

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00

E-Mail :

michel.dekeyzer@free.fr



VIARMES

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Viarmes ont le plaisir de vous inviter à participer les

17 & 18 DECEMBRE 2016

Au CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 mètres

(Qualificatif au Championnat de France)

ATTENTION : CHALLENGE DESSE (voir règlement sur le site de la Compagnie)

Lieu : Gymnase municipal de VIARMES, rue Blaise Pascal - face au Collège (itinéraire fléché)
Eclairage des cibles par double rangées de néons « haut et bas » + décompteur

Tenue : Chaussures de sport, tenue de club ou blanche, obligatoires

Horaires des tirs changés :

Samedi	8h30 (échauffement sur cible de 7h55 à 8h15) 12h15 (échauffement sur cible de 11h40 à 12h00) 16h00 (échauffement sur cible de 15h25 à 15h45)
Dimanche	9h00 (échauffement sur cible de 8h25 à 8h45) 14h30 (échauffement sur cible de 13h55 à 14h15)

Inspection du matériel 1/4 d'heure avant chaque départ ou durant les tirs

Blasons utilisés :

- Arcs « Classique » :**
 - Benjamins, minimes : blasons 60cm
 - Cadets à Super Vétérans : blasons 40 cm (possibilité de tir sur trispots si précisé lors de l'inscription et sous réserve de l'aménagement du mur de tir)
- Arcs « à Poulies » :**
 - Cadet à Super Vétérans : Trispots verticaux
- Arcs « Nu » :**
 - Cadets : blasons 60cm
 - Juniors à Super Vétérans : blasons 40cm

Utilisation des flèches « carbone » sous l'entière responsabilité du tireur

Remise des prix : dimanche vers 18 heures 30

- aux 3 premiers de chaque catégorie Femmes/Hommes
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc classique, H & F (3 meilleurs scores)
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc à poulies, H & F (3 meilleurs scores)

Les récompenses non retirées lors de la remise de prix restent la propriété de la Cie d'Arc de Viarmes

Inscriptions : toutes catégories 8,50 euros

Licence FFTA ou justificatif selon le règlement en vigueur

IMPORTANT : Prévoir une pièce d'identité si pas de photo sur l'attestation de licence

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le **12 décembre 2016**

Accompagné des droits d'inscription. Chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Viarmes »

Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.

Buvette sur place : boissons, sandwiches, friandises etc....

Mandats et résultats des concours sur le site Internet : **http : //www.compagniedarcdeviarmes.com**

et sur le site du CD95 : **http : // cd95tirarc.free.fr/**

VIARMES

17 & 18 DECEMBRE 2016 - CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 METRES -

Ce bordereau d'inscriptions, accompagné d'un chèque de règlement, (droit d'inscription, toutes catégories : 8,50 Euros par tireur –, doit être retourné à Mr DE KEYZER Michel 74 rue de la Gare 95270 VIARMES ☎ 01 30 35 31 78 - E-mail michel.dekeyzer@free.fr

CLUB :DIMANCHE..... Responsable :Téléphone :

Adresse :

	NOM	PRENOM	N° de LICENCE	CATEGORIE		SAMEDI			DIMANCHE	
					arc	8h30	12h15	16h00	9h00	14h30
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

L'inscription pour le Challenge Desse sera prise en compte dès notre premier concours si vous présentez 2 tireurs poulies et 2 tireurs classique

Chèque joint de Euros à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Viarmes